



NOUVELLE ADHESION CAP VERCORS ET LICENCE FFA - SAISON 2026-2027

Etape 1 → Prendre son adhésion à Cap Vercors

Cliquer sur le lien : [Adhésion Cap Vercors 2026-2027](#)

3 types d'adhésions possibles :

- **Club uniquement** (avec Assurance club MAAF) : Participation aux entraînements organisés par le club ainsi qu'aux compétitions non FFA (ex : UTV, Trail des passerelles ...) avec présentation d'un pass de prévention santé PPS (délivré par la FFA pour un coût de 5€ - valable 1 an)
- **Club + licence Loisir FFA** : Participation aux entraînements organisés par le club ainsi qu'aux compétitions non FFA (ex : UTV, Trail hivernal du Vercors, Trail des passerelles ...)
- **Club + Licence Compétition FFA** : Participation aux entraînements organisés par le club ainsi qu'aux championnats FFA (Niveau Départemental à National - cross, course en montagne, course sur route, ...)

> L'adhésion simple à Cap Vercors se fait via Assoconnect et ne nécessite aucune autre démarche.

> Dans le cas d'une licence FFA, une fois votre adhésion prise à Cap Vercors, la secrétaire se charge de créer votre espace licencié à la FFA. Cela peut prendre quelques jours.

→ Vous recevez ensuite un mail de la FFA pour vous connecter à votre espace licencié

Etape 2 → Valider sa licence FFA

Ce mail vous permet de vous connecter à votre espace pour valider votre parcours santé et valider votre licence.

Attention, le lien n'est pas valable que quelques jours. Pensez à vérifier vos mails et spams.

Pour valider votre licence, vous devez obligatoirement visionner les vidéos et valider à chaque étape.